

Unité d'enseignement	<input type="checkbox"/> Déterminante <input checked="" type="checkbox"/> Non déterminante
Référence du dossier pédagogique	521111U11D2
Activité d'enseignement	Habillement – Techniques élémentaires
Section	Opérateur en Habillement
Statut du chargé de cours	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant <input type="checkbox"/> Expert
Nombre de périodes / autonomie	Nombre total de périodes : 240 Part d'autonomie : 48
Organisation	
Du.....au.....	septembre - juin
Lieu et/ou local de la formation	Ecole Jean-Louis Thys rue EssegheM 101, 1090 Jette
Préalables requis	
Capacités préalables requises /Titre(s) pouvant en tenir lieu	<p>En pratique de la langue française, face à des situations courantes de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Répondre à des questions orales sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible : <ul style="list-style-type: none"> • Se présenter et donner ses coordonnées ; • Expliquer sa motivation pour la formation ; ❖ Lire et décoder des consignes simples de travail et de sécurité. <p>En mathématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les quatre opérations fondamentales. <p>Titre pouvant en tenir lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Certificat d'études de Base (CEB).
Contenu de la formation	
Finalités particulières de l'UE	Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir et d'exploiter les savoirs, savoir-faire et savoir-faire comportementaux élémentaires nécessaires à la réalisation de vêtements simples.
Programme de cours	<p>1. <u>Technologies du métier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier, sélectionner et utiliser le matériel (trousse, machines à coudre, fer à repasser...) • Identifier, utiliser et sélectionner les matières. • Identifier, utiliser et sélectionner selon les matières : la mercerie, les entoilages et renforts divers. • Identifier, utiliser et sélectionner les techniques de repassage. • Identifier et utiliser les fiches techniques de détails et d'ensemble. • Appliquer les règles OST, d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie. • Développer le sens de l'esthétique, la dextérité, la précision et le soin.

	<p>2. <u>Techniques de coupe et de découpe</u></p> <p>Coupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir prendre des mesures. • Utiliser des patrons de base de taille standard • Relever des patrons de modèles simples à partir des planches commerciales multi-tailles. • Inscrire et développer un patron simple (à partir de la base adaptée : jupe) • Tracer des patrons simples aux mesures personnelles • Modifier des patrons de base de taille standard et de les adapter aux mesures personnelles. (Ex : modifier avec des plis, godets, déplacer et transposer des pinces ...) <p>Découpe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir un plan de coupe, calculer le métrage, préparer la matière, placer rationnellement les patrons, fixer et tracer les réserves, découper la matière, marquer. <p>3. <u>Techniques d'exécution</u></p> <p>Technique d'assemblage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assembler des coutures : ouvertes couchées, fermées, partie plate/partie plate ou froncée.... • Piquer des pinces. • Réaliser des ceintures : droites ou en forme, avec coulisse (élastique). • Réaliser des poches : appliquée simple, dans une couture. • Exécuter des bas de manches : coulisse, bracelet. • Monter des manches à plat, en tubulaire <p>Technique d'achèvement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finir des bords droits et en forme par simple rempli cousu main, par simple rempli piqué machine, par double rempli et piqûre cheveu. • De poser des biais à plat et à cheval (lignes droites et courbes) • De poser des enformes de taille, encolure et emmanchure. • De réaliser des fermetures à glissière à un jonc, deux joncs, invisible. • De réaliser des boutonnieres • De poser des boutons, agrafes, pressions. • D'exécuter des fentes simples... • De poser une doublure flottante ou non, partielle ou totale. • Réaliser des vêtements : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Vêtement de nuit (pyjama) ; ➢ Jupe simple ; ➢ Corsage, tunique <p>Exercices techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poche appliquée, pose ceintures, fermetures éclair, ...
Utilisation de la part d'autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Pour rencontrer des approches ou des besoins spécifiques <input type="checkbox"/> Pour adapter temporairement l'UE aux évolutions immédiates <input type="checkbox"/> Pour contribuer à couvrir le contenu minimum de l'UE
Méthode(s) propre(s) au chargé de cours	<input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral <input type="checkbox"/> Travaux de groupe <input checked="" type="checkbox"/> Exercices techniques
Apport extérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Visite(s) <input type="checkbox"/> Intervention d'expert(s) <input type="checkbox"/> Conférence(s),...
Equipement nécessaire	<input checked="" type="checkbox"/> Projecteur <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s), à préciser : matériel de couture en fonction des projets

Evaluation (pondération, nature de l'évaluation et dates prévues)	
Acquis d'apprentissage / capacités terminales	Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de <i>réaliser un ou plusieurs vêtements simples de qualité, selon une méthode de travail rationnelle, en exploitant les techniques élémentaires appropriées en particulier</i> : <ol style="list-style-type: none"> 1. l'adaptation du patron ; 2. la sélection et la quantification des matières appropriées ; 3. le placement, la découpe et la prise de marques ; 4. la réalisation des différentes opérations en utilisant les fiches techniques.
Degré de maîtrise	Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants: <ul style="list-style-type: none"> • le degré d'autonomie ; • le choix pertinent des matières ; • le niveau de qualité de finition du (des) vêtement(s) ; • le sens de l'organisation ; • la rapidité d'exécution.
Système et fréquence des évaluations	Evaluation formative : les 4 acquis d'apprentissage sont évalués à deux reprises durant le cours sous forme de deux tests globaux : <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">test 1 (décembre) et test 2 (mars)</div> Evaluation certificative : Elle a lieu en juin et porte sur les 4 acquis d'apprentissage.
Cadre légal des évaluations	Voir ROI : point 3 <ul style="list-style-type: none"> • Absences • Attestation de réussite • Publication des résultats • Consultation des épreuves • Fraude et tentative de fraude • Recours
Assiduité aux activités d'enseignement	Voir ROI : point 2 Activités particulières obligatoires à préciser :/
Remédiation	
Actions prévues	Propres à l'enseignant :
	Organisées par l'établissement :
Supports et références bibliographiques	
Types	Photocopies, revues (Burda,...)
Autres	
Informations supplémentaires éventuelles	Dispositif d'accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap : toute demande doit être introduite avant le 1 ^{er} /10 de la formation auprès du secrétariat.

Date de la mise à jour	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
	Enseignant/expert	Personne de référence et/ou coordinateur/coordinatrice Qualité	directrice
<i>Prénom/Nom</i>			
<i>Signature</i>			